

# eSMD.

École Supérieure Musique et Danse  
Hauts-de-France – Lille

## *Diplôme d'État de professeur de musique*

2018 • 2021

- **Direction d'ensembles vocaux**

*Encadrement : Brigitte Rose*  
épreuves 18 & 19 juin

- **Accompagnement au piano  
(musique)**

*Encadrement : Christophe Simonet*  
épreuves 2 & 3 juillet



Université  
de Lille



L'ESMD, établissement habilité par le ministère de la Culture à délivrer le diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), le diplôme d'État de professeur de musique (DE) et la formation au DE de professeur de danse propose, pour la rentrée 2018, une formation menant aux Diplômes d'État de direction d'ensembles vocaux et d'accompagnement musique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

---

### *Direction d'ensembles vocaux*

Les candidats doivent être titulaires :

- du baccalauréat ou d'une équivalence
- d'un DEM en direction d'ensembles vocaux délivré par un conservatoire à rayonnement régional ou départemental ou d'un DNOP

ou

- du DNSPM de direction d'ensembles vocaux ou d'un diplôme étranger
- d'un DEM de musique et une expérience en direction de chœur
- Avoir une expérience dans la direction d'ensembles vocaux ou avoir entamé un cursus dans la discipline sans être allé jusque diplôme final

Des validations d'acquis antérieurs seront accordées pour les candidats déjà titulaires de diplômes supérieurs

### *Accompagnement au piano (musique)*

Les candidats doivent être titulaires :

- du baccalauréat ou d'une équivalence,
- d'un DEM dans la discipline « accompagnement » délivré par un conservatoire à rayonnement régional ou départemental, ou d'un DNOP,

ou

- du DNSPM de piano ou d'un diplôme étranger équivalent, à condition de pouvoir justifier d'une expérience dans l'accompagnement ou d'avoir entamé un cursus d'accompagnement sans être allé jusqu'au diplôme final.

Des validations d'acquis antérieurs peuvent être accordées pour les candidats déjà titulaires d'un DE ou d'un autre diplôme supérieur.

## ÉPREUVES DU CONCOURS D'ENTRÉE

---

### *Épreuve commune aux deux formations*

**Résumé de texte et commentaire** (durée : 3 heures).

Texte portant sur un sujet relatif au domaine de l'éducation ou de l'art.

*L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à synthétiser un texte, à en saisir l'idée maîtresse et à mener une réflexion personnelle d'ordre pédagogique à partir de ce texte. La qualité de l'expression écrite sera prise en compte dans l'évaluation.*

### *Direction d'ensembles vocaux*

#### **Interprétation (15')**

Le candidat présente un programme musical de son choix d'une durée maximale de 15'. Cette épreuve doit être envisagée comme une véritable prestation artistique. Le candidat peut se faire accompagner par des musiciens de son choix (formation n'excédant pas le quintette).

*L'objectif est d'évaluer le niveau de maîtrise et le potentiel artistique ainsi que la capacité du candidat à construire un programme et à en assurer une présentation pertinente.*

#### **Direction d'un ensemble vocal (durée 10')**

Mise en situation de direction avec un chœur d'enfants ou un chœur d'adultes. Les candidats reçoivent les partitions dans la semaine qui suit la clôture des inscriptions.

*L'objectif est d'évaluer le candidat tant dans la conduite du groupe que dans sa gestuelle et les indications qu'il donne.*

#### **Épreuves techniques écrites (durée 3h)**

1 - Analyse d'une œuvre sur partition et analyse auditive (durée 2h) : forme plan tonal, repérage de phrases et cadences, gestes musicaux remarquables.

2 - Épreuves techniques complémentaires (durée 1h) : relevé d'éléments musicaux issus d'un extrait d'œuvre instrumentale (rythme, mélodie, harmonie, instrumentation) et dépistage de fautes.

#### **Épreuves techniques orales (durée 10') mise en loge 30' au total**

1. Déchiffrage d'une mélodie a cappella (répertoire traditionnel)
2. Déchiffrage d'une mélodie accompagnée au piano
3. Déchiffrage rythmique à partir d'un texte littéraire.

*L'objectif est d'évaluer le niveau des acquis techniques du candidat ainsi que son acuité auditive.*

### **Entretien (durée 10')**

Il est attendu des candidats une courte présentation de son parcours artistique et professionnel, un retour sur les épreuves ainsi qu'un bref exposé de ses motivations.

### **Accompagnement au piano (musique)**

#### **Interprétation (20')**

Le candidat présente un programme musical libre d'une durée de 20'. (Du piano solo à la musique de chambre et à l'accompagnement de chanteur). Cette épreuve doit être envisagée comme une véritable prestation artistique.

*L'objectif est d'évaluer le niveau de maîtrise et le potentiel artistique ainsi que la capacité du candidat à construire un programme et à en assurer une présentation pertinente.*

#### **Mise en situation (durée 20')**

Le candidat mène une séance de travail avec un élève chanteur ou instrumentiste, incluant des paramètres d'interprétation et de mise en place. La partition sera communiquée le vendredi qui précède l'épreuve.

*L'objectif est d'évaluer le candidat sur le plan artistique et pédagogique.*

#### **Épreuves complémentaires (durée 5')**

Déchiffrage d'une pièce pour piano (mise en loge sans piano 5')

Transposition d'une pièce pour piano avec chanteur (de la 2<sup>de</sup> mineure à la 3<sup>ce</sup> majeure au-dessus ou en-dessous) (10' mise en loge avec piano)

*L'objectif est d'évaluer le niveau technique du candidat dans la discipline*

### **Entretien (durée 10')**

Il est attendu du candidat une courte présentation de son parcours artistique et professionnel, un retour sur les épreuves ainsi qu'un bref exposé sur sa motivation pour la formation au diplôme d'État.

*L'objectif est d'apprécier la capacité du candidat à s'exprimer et à s'auto-évaluer.*

## **ORGANISATION DES ÉTUDES**

---

### **Tronc commun aux deux diplômes**

La formation est en grande partie basée sur la pratique et la réalisation de projets

- Réalisations artistiques de la « troupe » formée par les 8 étudiants.
- Séminaires consacrés à l'interprétation.
- Projets transversaux avec d'autres musiciens et danseurs.
- Stages en immersion
  - dans des ensembles vocaux professionnels
  - dans des structures de formation, de diffusion, de documentation, de recherche et d'édition
- Mises en situation pédagogiques et artistiques par des réalisations avec des ensembles divers, des écoles, des classes d'instrument et de chant, des chœurs d'enfants, des chœurs de jeunes et adultes amateurs.
- Enseignements fondamentaux : pédagogie, connaissance du milieu artistique et du monde de l'éducation, communication, pratique des langues.
- Enseignements complémentaires.
- Ouverture à d'autres pratiques et au spectacle vivant.

### **Direction d'ensembles vocaux**

- Approfondissement des techniques de direction.
- Exploitation des répertoires en fonction du profil des groupes.

### **Accompagnement au piano (musique)**

- Approfondissement des techniques de lecture, transposition et réduction.
- Cours sur l'accompagnement instruments et chant avec mises en situation et apprentissage des didactiques liées à chaque famille d'instruments et aux chanteurs.

### **La formation complète est d'une durée de 6 semestres**

Chaque semestre comprend 8 semaines de cours et 4 semaines de stage et de réalisations.

Les cours réguliers sont programmés sur deux journées : lundi et mardi.

Les semaines de stage peuvent se dérouler sur 8 à 10 demi-journées dans une période concentrée en semaine ou autour d'un week-end.

**Un parcours supérieur finalisé par un DNSPM ou master donnera lieu, sur avis d'une commission, à des validations entraînant une modulation du parcours tant dans sa durée que dans les contenus.**

# CONTENU DE LA FORMATION

---

## UE 1 - Élargir sa pratique artistique dans sa spécialité

### *Tronc commun*

Immersion dans un ensemble en tant que chanteur ou accompagnateur

### *Direction d'ensembles vocaux*

Direction  
Répertoires  
Technique vocale  
Physiologie de la voix

### *Accompagnement au piano (musique)*

Techniques d'accompagnement  
Répertoires  
Gestes et postures du musicien

## UE 2 - Réaliser des projets artistiques ouverts à diverses esthétiques

### *Tronc commun*

Réalisations de troupe ou séminaires d'interprétation  
Projet d'éducation artistique et culturelle

## UE 3 - Développer une réflexion sur sa pratique d'artiste enseignant

### *Tronc commun*

Analyse  
Écoute critique et esthétique  
Arrangement/Écriture  
Improvisation  
Stage en structure de formation  
Didactique  
Analyse de son expérience et réflexion

### *Direction d'ensembles vocaux*

Pratique du clavier

### *Accompagnement au piano (musique)*

Technique vocale  
Initiation à la direction de chœur

## UE 4 - Se construire une identité d'artiste enseignant

### *Tronc commun*

Réalisations avec des groupes et des élèves  
Stage de tutorat  
Pédagogie du projet  
Connaissance du fonctionnement des groupes  
Ouverture à d'autres pratiques (Danses anciennes et traditionnelles, rythmique corporelle, pratique de la scène)

Élaborer un dossier professionnel  
Connaître l'environnement territorial et professionnel  
Techniques de communication, phonétique et langues  
Préparation à l'entretien

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dossier d'inscription à retirer à partir du 16 avril auprès de l'ESMD ou sur [www.esmd.fr](http://www.esmd.fr)  
Date limite de retour du dossier : 25 mai 2018 cachet de la poste faisant foi

### **Modalités financières :**

87 € de gestion de dossier par année de formation  
500€ de frais de formation par année de formation  
à la charge du candidat.

**Renseignements :** [asorgniard@esmd.fr](mailto:asorgniard@esmd.fr) - 03 28 36 67 92  
ESMD – rue Alphonse Colas- 59000 LILLE